

Cayenne, le 26/10/07

ANALYSE COMMUNE DES ZONES FRANCHES GLOBALES D'ACTIVITES DE LA CDTG-CFDT, LA CFE-CGC, LA CFTC, LA CGT-FO, L'UNSA ET L'UTG

Pour soit disant sortir la Guyane d'un sous-développement économique et social qui perdure, le projet présidentiel veut nous imposer les Zones Franches Globales d'Activités (ZFGA). Il s'agit de la seule alternative proposée par le gouvernement à la population guyanaise.

Fin juin 2007, le gouvernement a annoncé son intention de mettre en place les zones franches globales d'activité dans le cadre de la loi de finances pour 2008.

L'objectif de cette réforme est sensé être une aide au développement des entreprises. Le gouvernement annonce : « les économies ultramarines peuvent et doivent devenir des zones actives de production ».

Ces zones franches concerneront l'ensemble de la Guyane. Elles devraient permettre selon le gouvernement, « pour les secteurs les plus porteurs et les plus exposés à la concurrence, de bénéficier notamment d'exonérations partielles de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle ».

Le cadre du projet a été présenté le 10 septembre dernier. Une rencontre à Paris des élus et socioprofessionnels des pays concernés a été organisée pour cadrer les travaux préparatoires à l'élaboration de la loi programme.

En Guyane, une large consultation des politiques, des chambres consulaires et du patronat a été organisée. Les syndicats de salariés ont été exclus de cette consultation.

Le projet de loi devra être présenté en conseil des ministres avant la fin de l'année 2007.

Ce nouveau dispositif vise à exonérer les entreprises de l'impôt sur les revenus, l'impôt sur les bénéfices, de la taxe professionnelle et de l'impôt sur le foncier bâti mais aussi des taxes douanières.

En contrepartie de ces exonérations, les entrepreneurs auront pour seule obligation de réinvestir les montants économisés, soit en fonds propres, soit pour compléter leur effort de formation. Il s'agit en fait d'une aide à la recapitalisation des entreprises bénéficiaires.

Pour pouvoir bénéficier de ces exonérations les entreprises devront être en règle vis à vis des organismes sociaux et par rapport à leur fiscalité.

Depuis plus d'une décennie les gouvernements successifs avec le soutien du patronat font miroiter le développement économique et social de la Guyane grâce aux exonérations fiscales et sociales de toutes sortes (loi PERBEN, loi PONS, LOOM, zones franches urbaines, ...). Quel est le bilan ?

La situation économique et sociale ne cesse de se dégrader. Les travailleurs sont confrontés régulièrement à des plans sociaux avec leur lot de licenciements. Le chômage ne cesse d'augmenter (plus de 30%). Les familles continuent de s'appauvrir (plus de 50% de la population en situation d'exclusion) alors que dans le même temps les patrons deviennent plus riches. Les multinationales de passage viennent rafler la mise des exonérations de toutes sortes puis s'en vont vers d'autres

paradis fiscaux sans investir durablement. C'est l'ultralibéralisme qui se développe au détriment de la population.

Quel pays au monde peut se targuer de connaître un développement économique et social grâce à l'instauration des zones franches ?

Ce sont toujours les travailleurs qui en subissent les conséquences. C'est aussi la casse des acquis sociaux et de la législation du travail. Les patrons deviennent omnipotents.

En outre, dans le cadre du projet de Zones Franches Globales d'Activités, l'autonomie des collectivités locales sera réduite puisque leur principale ressource provient de la taxe professionnelle et de l'impôt foncier sur le bâti. Même si la compensation que prévoit le gouvernement s'avérait être au centime près, comme il le prétend, leur capacité d'investissement notamment par le biais du crédit serait réduite. Ainsi, la construction des infrastructures (écoles, collèges, lycées, routes, canaux, etc.) indispensables au développement de la Guyane et à l'aménagement de son territoire déjà limitée risque de ne plus être possible.

Elles seront contraintes d'augmenter les impôts indirects ce qui aurait pour conséquence de ponctionner encore une fois les contribuables les plus démunis puisque le patronat en sera exonéré.

Les ZFGA ne garantissent pas l'embauche locale, ni un salaire plus élevé, ni un pouvoir d'achat supérieur, ni plus d'emplois ni même la formation des jeunes sans qualification qui sortent du système scolaire et viennent grossir les rangs des chômeurs déjà nombreux.

L'heure est à la vigilance et à la mobilisation face à un projet qui ne fera qu'engendrer plus de pauvreté, qui accroîtra les inégalités, l'écart entre les riches et les pauvres et dont les travailleurs seront encore les victimes.

Nous disons NON aux ZONES FRANCHES GLOBALES D'ACTIVITES.

CDTG-CFDT

CFE-CGC

CFTC

CGT-FO

UNSA

UTG